

Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #Assurance / #Responsabilité / #Sensibilisation

Partenariat - Assurance

La CAPEB et MAAF s'associent pour sensibiliser les artisans du bâtiment à leurs responsabilités en matière d'assurance

Paris, le 16 février 2016 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et MAAF Assurances, mutuelle spécialisée notamment dans l'assurance des risques professionnels, annoncent le renouvellement de leur partenariat engagé en septembre 2012.

Des kits d'accompagnement pour permettre aux artisans du bâtiment de mieux comprendre leurs responsabilités en matière d'assurance

Patrick Liébus, président de la CAPEB, et Bruno Lacoste-Badie, directeur marketing et communication de MAAF Assurances, signent mardi 16 février 2016 un nouveau partenariat destiné à accompagner les artisans du bâtiment dans la maîtrise des obligations en vigueur en matière d'assurance.

Pour les aider à mieux comprendre l'étendue de leurs responsabilités en fonction de leur entreprise (métiers, secteur d'activité,...), le partenariat prévoit la conception de kits d'accompagnement destinés à renforcer les connaissances des entreprises artisanales en matière d'assurance. Ces kits seront spécifiques à chacune des grandes familles de métiers, afin de correspondre au mieux aux besoins de tous les artisans du bâtiment.



Credit CAPEB

Patrick Liébus, président de la CAPEB : « L'assurance est un enjeu crucial - souvent complexe pour les artisans du bâtiment - faute d'informations claires et accessibles. Notre partenariat renouvelé avec MAAF Assurances vise à leur offrir la possibilité d'être au fait de leurs responsabilités en matière d'assurance et de bénéficier pour cela d'un accompagnement spécifique et adapté. »

Bruno Lacoste-Badie, directeur marketing et communication de MAAF Assurances : « Notre métier d'assureur est d'accompagner et de protéger le mieux possible nos sociétaires dans leurs activités quotidiennes. Notre engagement est d'être à leurs côtés en cas de sinistre, du plus léger au plus important. Permettre à nos clients de poursuivre leur activité quels que soient les événements qu'ils rencontrent est notre défi quotidien. Notre réseau de conseillers professionnels est présent partout en France, pour guider les chefs d'entreprise et les aider à adapter en permanence la protection de leur entreprise, mais aussi la leur, celle de leur famille et de leurs salariés. »

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98 % des entreprises du bâtiment***
- 685 396 salariés, soit 60 % des salariés du bâtiment
- et 63 000 apprentis, soit 79 % des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64 % du CA du bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers. ** Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS *** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2015 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

A propos de MAAF

Marque du groupe Covéa, MAAF est l'un des premiers assureurs généralistes en France. Il propose à ses 3,6 millions de sociétaires et clients des solutions globales en assurances (auto, habitation, risques professionnels mais aussi santé prévoyance, assurance vie...) et des services à forte valeur ajoutée (assistance, crédits...). Aux côtés des artisans depuis sa création, MAAF compte aujourd'hui plus de 700 000 clients professionnels. www.maaf.fr

Contacts presse :

CAPEB

Agence Hopscotch PR : Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - bromeuf@hopscotch.fr
CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

MAAF

Marie-Pierre Michel - 01 55 50 63 57- marie-pierre.michel@covea.fr
Isabelle Coutant - 01 55 50 69 42 - isabelle.coutant@covea.fr
